

## Manifeste concernant le transport de carburant

Ce formulaire doit être rempli par la personne qui effectue le transport du carburant. Il peut s'agir du propriétaire du carburant, d'un entrepreneur en transport ou d'un sous-entrepreneur. Ce formulaire doit être conservé dans le véhicule utilisé pour le transport du carburant.

Notez que ce document ne constitue pas un formulaire prescrit par Revenu Québec et que la personne qui doit le remplir peut utiliser son propre formulaire, pourvu que les mêmes renseignements que ceux demandés dans le présent formulaire s'y trouvent.

Date de préparation du manifeste

Numéro séquentiel<sup>1</sup>

### Transporteur

**1**

Nom de la personne qui transporte le carburant

Adresse  
Numéro  Rue

Appartement  Ville, village ou municipalité

Case postale  Code postal

Numéro de permis de transporteur de carburant en vrac de la personne qui transporte le carburant, s'il y a lieu

N° de plaque d'immatriculation du tracteur ou du camion-citerne  N° de plaque d'immatriculation de la remorque

Nom de la personne qui confie le transport à un sous-entrepreneur

Adresse  
Numéro  Rue

Appartement  Ville, village ou municipalité

Case postale  Code postal

Numéro de permis de transporteur de carburant en vrac de la personne qui a confié le transport du carburant au sous-entrepreneur

### Vendeur

Nom du vendeur

Adresse  
Numéro  Rue  Appartement

Ville, village ou municipalité  Case postale  Code postal

### Acheteur

Nom de l'acheteur

Adresse  
Numéro  Rue  Appartement

Ville, village ou municipalité  Case postale  Code postal

### Chargement

Lieu du chargement (si l'adresse du chargement diffère de celle du vendeur)

Numéro  Rue

Appartement  Ville, village ou municipalité

Case postale  Code postal

Numéro<sup>2</sup> du document faisant état de la quantité de carburant chargé

Date du chargement

Type de carburant	Quantité (en litres)
Type 1	<input type="text"/>
Type 2	<input type="text"/>
Type 3	<input type="text"/>
Type 4	<input type="text"/>
Type 5	<input type="text"/>

1. Le numéro séquentiel doit être attribué par le transporteur, et non par la pétrolière.  
2. Le numéro est fourni par le vendeur ou le transporteur.

## Déchargement

Endroit où a lieu le déchargement

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Case postale

Code postal

Date du déchargement

A	A	A	A	M	M	J	J

Type de carburant	Quantité (en litres)
Type 1	
Type 2	
Type 3	
Type 4	
Type 5	

Nom du conducteur

Endroit où a lieu le déchargement

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Case postale

Code postal

Date du déchargement

A	A	A	A	M	M	J	J

Type de carburant	Quantité (en litres)
Type 1	
Type 2	
Type 3	
Type 4	
Type 5	

Signature